

Image not found or type unknown



Présenter une créance jugement en ma faveur

Par **alessandra**, le **03/03/2008 à 10:19**

j'ai obtenu un jugement favorable avec paiement de dommages et intérêts, pas une grosse somme, 1200 euros. La personne concernée est décédée et je n'arrive pas à obtenir le nom du Notaire. Son avocat ne réponds pas. A qui dois-je m'adresser pour faire valoir ma créance ? Merci . Cette personne habite en Seine et Marne, j'ai son adresse mais c'est tout. L'huissier me réponds que ce n'est plus de son ressort